

# Le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 25 FÉVRIER 1960

VOLUME XLII — NUMÉRO 39

L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS:

## ORGANISATION DE DÉGUSTATEURS DE VINS

**Si Baptiste savait...  
y manquerait pas ça!**



Québec la Revue Bleu et Or nous présente le meilleur spectacle carabin jamais écrit. Sur une musique originale de Gilles Richer et des textes de Bernard Sicotte, l'esprit étudiant règne depuis le début jusqu'à la fin du spectacle. Le meilleur moyen de rire et de s'évader quelques heures des pénibles études ou laboratoires est certainement d'aller à la Comédie Canadienne.

"Si Baptiste Savait" sera présenté les 26, 28 et 29 février et les 3 et 5 mars. Devant le succès grandissant à chaque représentation, il y a fortes possibilités que la Revue soit présentée même après ces dates. Mais nous vous conseillons de ne pas attendre trop longtemps car les billets s'enlèvent rapidement. Les billets sont en vente à la Comédie Canadienne et au Centre Social, de midi à 2 heures p.m. Sur présentation de cartes de l'AGEUM, en vous offre des prix réduits à \$1.50, \$1.00 et \$0.90.

Ceux qui ont assisté à la Revue Bleu et Or '60 n'eurent pas à le regretter car ils ont certainement beaucoup appris sur l'histoire de notre province. Ils ont appris par exemple que la Confédération fut signée sous l'instigation des femmes, que le Canada ressemblait à une immense vache dont la tête était le Québec, etc., etc. . .

En plus d'apprendre ou de reviser notre histoire de la Province de

Hubert Reid n'a pas prisé les propos tenus par Roger Bordeleau dans le "Quartier Latin" du 18 février. Non content de relever les accusations lancées par le président de l'Association des Diplômés, il contre-attaque. Nous rapportons les paroles qu'il a dites au cours d'une conversation à bâtons rompus avec le représentant du "Quartier Latin".

**Je suis prêt à rencontrer Bordeleau**

Mais je n'ai nulle envie d'assister aux réunions de l'Association des Diplômés. J'ai reçu leurs convocations et j'ai toujours lu attentivement rapports et ordres du jour "pour me mettre au courant". Et je n'ai pris leur invitation que dans le sens d'invitation "honorifique".

Je précise ma position. Après en avoir discuté avec des gens informés et surtout après avoir lu les ordres du jour de l'Association, j'ai jugé que j'avais mieux à faire que de me rendre à ces assemblées. J'avais trop de travail pour perdre mon temps à ne discuter que questions de routine et d'organisations sociales (voir document ci-joint). La seule assemblée qui aurait été intéressante fut celle de septembre et j'étais alors absent de Montréal.

**L'Association des diplômés ?**

Qu'est-ce que ça représente que l'Association des diplômés qui n'a que 3000 membres payant cotisation? Si c'était plus dynamique, il y aurait peut-être beaucoup plus de membres actifs au sein de l'Association.

Qu'est-ce qu'elle fait, l'Association? On n'entend jamais parler d'elle sauf qu'elle organise des coquetels et des dégustations de vins. Ce n'est pas comme l'Association des diplômés de Laval qui fonctionne à merveille et qui sait intéresser tout le monde. Pourquoi, par exemple, les diplômés de Montréal ne forment-ils pas des comités d'étude qui sauraient intéresser les jeunes?

### AVIS D'ÉLECTIONS À L'A.G.E.U.M.

Nous vous faisons savoir que les élections à l'AGEUM auront lieu cette année le 16 mars 1960.

Les bureaux de scrutin seront ouverts de 10 hres de l'avant-midi à 5 hres de l'après-midi dans toutes les facultés.

Les postes vacants sont les suivants:

- président
- vice-président extérieur
- vice-président intérieur
- secrétaire.

La mise en nomination aura lieu, mercredi, le 2 mars, de 11 hres de l'avant-midi à 1 hre de l'après-midi, à la chambre 312 du Centre Social.

**Hubert Reid, président de l'AGEUM**

Nous, pour le moment, sommes entrés en contact avec le Club Social Universitaire qui, lui, sera pour les jeunes une porte d'entrée grande ouverte.

**Et certains propos...**

Les \$25,000 de bourses non réclamées: pourquoi ne s'est-on pas adressé à l'Exécutif de l'AGEUM au lieu d'envoyer des communiqués au "Quartier Latin"?

Comment se fait-il que les diplômés de Laval ont donné \$53,000 à leur université, ceux de McGill \$297,000 tandis que Montréal n'a donné que \$1,200 l'an dernier à l'Université... en livres qu'ils ont achetés eux-mêmes?

"Pourquoi se plaint-on?" Pendant que les étudiants paient pour occuper les locaux de l'AGEUM, nos diplômés ne déboursent absolument rien pour leur local du Centre Social.

"Pourquoi nous plaindre?" Il est faux de dire que l'AGEUM n'est que tolérée par les autorités de l'Université. Aucune association d'étudiants dans une université canadienne ne jouit d'une liberté aussi grande que l'AGEUM. Et je dis cela en voulant rendre hommage au recteur de l'Université de Montréal, Mgr Lussier.

Rapporté par Jacques Maher

### DOCUMENTS

*Vous trouverez ci-bas un exemple typique d'un ordre du jour d'une assemblée du "Conseil des Diplômés". Hubert Reid trouve ces "ordres du jour" incolores, inodores et sans saveur... J'ai parcouru la plupart des*

*avis de convocation du Conseil des Diplômés et je puis assurer qu'à quelques exceptions près, l'ordre du jour reproduit ici donne une idée assez exacte des préoccupations des Diplômés (en Conseil de direction bien sûr).*

**LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**ORDRE DU JOUR (assemblée du jeudi, le 11 février 1960)**

1. — Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 21 janvier;
2. — Rapport du trésorier sur les entrées des cotisations;
3. — Rapport financier au 31 janvier 1960;
4. — Liste des chèques émis;
5. — Réception à Québec;
6. — Prêt: M. ....
7. — Questions diverses.

Vous aimeriez en savoir plus afin de vérifier les dires de Reid? Voici la liste des items du procès-verbal de l'assemblée du 21 janvier:

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre.
- Rapport sur les entrées des cotisations.
- Rapport financier au 30 décembre 1959.
- Liste des chèques émis.
- Réceptions du Jour de l'An.
- Prêt: M. ....
- Dégustation de vins.
- Messe de requiem pour l'Honorable Paul Sauvé.
- Recrutement des finissants '60.
- Questions diverses: —Maclean's (lettre au).
- Représentants du Droit et de la Médecine.

*Un pied dans les mâchoires du piège à ours et l'autre en équilibre sur une bille flottante de pitoune, moi, journaliste au "Quartier Latin", je m'abstiens de commenter.*  
Jacques Maher

### M. LEMAY À L'HÔPITAL

Les étudiants qui ont, ou qui devaient, assister à la réunion de l'AGEUM hier soir ont regretté l'absence de M. Lemay. En effet à la suite de demandes, venant en particulier de Poly, le directeur du Centre Social devait rencontrer les étudiants afin de les renseigner sur l'administration du Centre Social et du Comité des Sports.

Mais l'homme propose et Dieu dispose. M. Lemay qui, de bonne grâce, avait accepté l'invitation de l'AGEUM a dû y renoncer pour raisons de santé. Au moment où le lecteur avide de renseignements parcourt ces lignes, M. Lemay est à l'hôpital où il passe un examen général. Nous espérons que son état n'est pas grave et que d'ici peu nous pourrions le revoir.

M. Lemay espérait se faire remplacer auprès des étudiants par Mgr Lussier, mais malheureusement le Recteur est actuellement à Québec où il s'efforce de régler les épineux problèmes de l'Université. A Mgr Lussier, nous souhaitons bonne chance. Et sûrement que d'ici peu nous aurons le plaisir de le rencontrer à l'AGEUM.

Donc, bonne convalescence à M. Lemay et... à bientôt!

J. G.

# Comme Ponce-Pilate...

Une fois de plus la question de l'abolition de la peine de mort a pris les manchettes, s'est hissée au premier plan de l'actualité, a nourri les journaux en quête de nouvelles sensationnelles. Le long martyre de Chessman et le bill McGee aux Communes ont permis de nouveau aux bien-pensants d'y aller de leurs commentaires.

La "Presse" pour sa part a cru bon d'effectuer une rapide enquête en province, enquête qui aurait révélé que "la classe dirigeante serait opposée à trois contre un à l'abolition de la peine capitale". Les arguments amenés de l'avant par ceux qui sont en faveur de la peine capitale, ou plutôt contre son retrait, sont en général assez pauvres et se résument à la loi du talion: "Oeil pour oeil". Mais deux de ceux rapportés, par la "Presse" méritent d'être plus particulièrement soulignés. Ce sont les suivants, fruits d'une pensée personnelle profonde: "L'Église a parlé dernièrement par la voix de nos évêques et je m'incline," et celui-ci: "Je partage l'opinion de la conférence des évêques qui fut exprimée il y a quelques jours". Le premier énoncé est d'un président de Saint-Jean-Baptiste, le second d'un curé.

De ces déclarations, il y a deux conclusions à tirer. D'abord qu'une presse avide de déclarations-chocs, de controverses explosives, a inconsciemment brouillé le débat en prêtant au communiqué des évêques une portée, une orientation en fait contraire à celle que la Conférence avait voulu donner. Alors que la C.C.C., sans se mêler au débat, désirait rappeler ce qui selon elle constitue la position traditionnelle de l'Église sur le droit pour l'État d'appliquer la peine capitale, la plupart des journaux ont apparemment conféré à ce rappel l'aspect d'une prise de position tranchant le problème. L'Église disait: "L'État a le droit de condamner à mort mais peut y renoncer"; la presse à renfort de titres flamboyants interprétait "l'Église est sympathique au maintien de cette peine". De telle sorte que de bons catholiques habitués au dogmatisme aveugle ont cru bon de clamer qu'ils faisaient leur la position de

l'Église alors que justement celle-ci n'avait pas pris position. C'est ainsi que la presse a nui à une campagne qu'elle désirait aider.

La deuxième leçon qu'on extrait des opinions du président et du curé est la suivante. Même si les évêques canadiens avaient voulu trancher le débat en se déclarant pour le maintien de la peine de mort, rien ne justifie que les fidèles aussitôt baissent la tête et s'inclinent devant le "magister dixit". En cette matière, il ne s'agit pas de dogme et l'infaillibilité n'est pas en cause. En refusant de trouver par eux-mêmes la voie à suivre, la position à prendre, en s'en remettant les yeux fermés à ce qu'ils croyaient être l'enseignement de la hiérarchie catholique canadienne, ces fidèles ont fait preuve de lâcheté et ont calmé la voix de leur conscience en transportant leurs responsabilités sur les épaules de leurs supérieurs. C'est une solution de facilité, de faibles, qui nous fait penser à la défense des criminels de guerre qui rejettent l'ordre de leurs officiers. Et nous les avons blâmés. C'est aussi la solution de Ponce-Pilate. Et c'est la meilleure façon de n'avoir jamais les mains nettes!

Et c'est aussi par des réponses de la sorte que nous entretenons sur notre religion les préjugés qui courent chez nos compatriotes d'autres confessionnalités. On accuse souvent l'Église de tous les maux dont souffrent notre démocratie; c'est en s'appuyant sur notre clergé pour justifier notre apathie que nous renforçons de plus en plus cette thèse. Et nous, laïcs, passons pour des moutons bêlants alors que suivant l'Évangile nous devons être le sel de la terre.

Mais nous préférons nous faire les défenseurs de l'ordre établi et bien souvent de l'injustice régnante par peur de penser, par crainte de troubler notre sommeil. Et pour nous justifier, faire état de notre condition de catholiques. Et allez après démontrer aux gentils que l'Église n'est pas un obstacle au progrès social, au mieux-être de l'humanité!

Jacques Guay

## SONDAGE SUR LA PEINE CAPITALE

La Bible permet sans l'ombre d'un doute à la Cour Suprême de Californie d'envoyer le célèbre romancier Caryl Chessman dans la chambre à gaz; ou du moins il semble qu'elle sanctionne cette façon de voir selon Mlle Monnighan, étudiante à la faculté des Sciences: "La personne qui tue une autre personne doit, dit-elle avoir lu dans l'Écriture, subir la même peine qu'elle a infligée à sa victime, elle doit passer par où elle a fait passer les autres." Sans doute peut-on lire dans la Bible l'opinion émise par Mlle Monnighan, mais en poussant son étude un peu plus loin, elle aurait pu constater que la Bible exprime ailleurs l'opinion contraire. Qu'elle feuillette l'Écriture de nouveau, elle s'en rendra facilement compte: L'Écriture sainte ne sanctionne pas plus le droit de la Cour Suprême de Californie d'envoyer Caryl Chessman subir son exécution dans la chambre à gaz que l'interdiction de condamner le même accusé à la peine capitale. Elle ne fournit pas d'argument valable pour les tenants de l'abolition ou du maintien de la peine capitale.

Mlle Lisette Séguin et Mlle Monnighan, toutes deux étudiantes à la faculté des Sciences, n'en ont pas moins affirmé le droit de l'état d'envoyer les accusés subir la peine capitale: pour la première, l'exercice de ce droit est nécessaire pour le maintien de la paix publique; pour la seconde, la peine capitale constitue un moyen efficace dans la lutte pour la répression de la criminalité. Ni l'une, ni l'autre ne se sont cependant

interrogées sur l'inhumanité d'un châtement dont Albert Camus a écrit: "Quand la suprême justice donne seulement à vomir à l'honnête homme qu'elle est censée protéger, il paraît difficile de soutenir qu'elle est destinée, comme ce devrait être sa fonction, à apporter plus de paix et d'ordre dans la cité."<sup>(1)</sup>

Ni l'une, ni l'autre n'ont songé à l'efficacité du châtement sur le monde interlope: "Je n'y ai pas pensé," a répondu Mlle Monnighan à François Chapados. Ni l'une, ni l'autre n'ont formé leur opinion à la lumière des faits sociologiques qui revêtent une importance primordiale à cet égard; elles ne se sont pas arrêtées au fait qu'on n'a jamais fait comparaître Al Capone devant les tribunaux, comme toutes les autres organisations internationales de bandits.

Peut-être Jean-Jacques Léveillé, étudiant en 5e électricité à Polytechnique, s'y est-il arrêté qui n'a pas cru bon d'adhérer à l'opinion émise par Mlles Monnighan et Séguin: même s'il n'avait pas songé à la question, il a déclaré favoriser l'abolition de la peine capitale. Pourquoi priver la société des bénéfices que peut lui apporter l'oeuvre de Caryl Chessman? Mais il n'en reste pas moins, notait M. Léveillé, que des "gens doivent disparaître qui portent atteinte à la sécurité de l'état". Quant aux autres criminels, l'emprisonnement s'avère aussi efficace à leur égard que la supposée exécution exemplaire alléguée pour le maintien de la peine capitale.

Mon camarade Germain Canuel avait-il raison qui se déclarait déçu de l'attitude prise par les étudiants face au problème de la peine de mort? On conçoit facilement qu'il ait sursauté à la déclaration faite par le directeur du Comité d'éducation, M. Gareau: "Je favorise le maintien de la peine capitale quand on le veut de moi, je favorise son abolition lorsqu'on me le demande." Ou M. Gareau n'a pas réfléchi au problème que lui posait le directeur du Comité des débats et sa réponse est sans importance, ou il avait songé à la question et sa réponse était celle d'un homme qui ne peut nullement s'engager sur le problème fondamental de la peine capitale. De toute façon, il n'a su que décevoir les étudiants. Mais là où je me désolidarise de l'opinion émise par Germain Canuel, c'est quand il déclare que "la majorité des étudiants favorisent le maintien de la peine capitale". Le simple interview de six personnes toutes les semaines ne suffit pas à tâter le pouls de l'opinion étudiante: une vaste enquête serait nécessaire à cette fin. Accordera-t-on à M. Gareau les crédits nécessaires comme il l'a suggéré lors du sondage!!!

Quant à moi, le problème me dépasse maintenant; j'espère que le sondage et la rédaction de cet article auront aidé quelque peu les étudiants de l'Université.

Guy Desparois

<sup>(1)</sup> Alfred Kofstler, Albert Camus, réflexions sur la peine capitale, p. 127, Calmann-Lévy, 1958.

## BLOC-NOTES

### L'ART DE VIVRE DANS LE PRÉSENT AVEC DES INSTRUMENTS DU PASSÉ

Le nombre de chômeurs au Canada se chiffre actuellement à 800,000, soit une proportion de 8.1% de la main d'œuvre du pays, nombre unanimement considéré par les économistes comme passablement critique.

Cependant, nous savons que ces derniers sont aujourd'hui en mesure de minimiser le chômage par une politique de coordination et d'interventionnisme de l'État dont, n'étant pas un spécialiste, je ne m'aventurerai pas à décrire les modalités (le remède au problème ne se limite pas en effet à entreprendre des travaux d'État).

Mais voilà, les décisions gouvernementales sont traditionnellement laissées à des politiciens aptes surtout aux débats légaux, plutôt qu'à des économistes et des administrateurs. Il suffit pourtant de rappeler l'exemple de Lughid Erhard, ministre de l'économie en Allemagne de l'Ouest, pour montrer assez clairement le profit qu'a su tirer ce pays (bien que ce ne soit pas le seul facteur de son relèvement) de l'importance première accordée à l'organisation économique.

La peine capitale continue d'être appliquée au pays alors que la psychologie moderne nous apprend que la grande majorité des criminels est composée de "mal aimés" issus de foyers brisés, bref, d'assez irresponsables mécanismes détraqués.

Plusieurs criminalistes, dont Me Raymond Daoust, des juges eux-mêmes, dont le Juge Irénée Lagarde, considèrent les arguments en faveur de la peine de mort non justifiés, mais ils n'en continuent pas moins d'exercer leur profession en fonction d'un tel code.

Pourtant, quand il s'agit de la vie ou de la mort d'êtres

humains, il devrait suffire qu'un nombre important de professionnels en la matière ne soient pas d'accord pour rendre obligatoire la suspension de la peine capitale, en attendant les résultats d'une étude plus approfondie.

\* \* \*

En 1960, on continue d'employer de très traditionnelles méthodes éducatives (particulièrement au secondaire) dont il serait plus que permis de se demander si elles donnent un rendement maximum.

Pourtant, hormis des conférences, il se fait peu.

En 1960, on continue de procurer l'instruction uniquement à ceux que la naissance et la fortune ont favorisés alors que la plupart s'accordent pour qualifier ce fait d'injustice.

\* \* \*

Il y a donc lieu de constater une fois de plus qu'entre les besoins et connaissances actuels d'une part, et les réalisations d'autre part, il existe, du moins dans l'immédiat, assez peu de correspondances.

Cette cloison entre un possible souhaitable et l'effectivement concrétisé pourrait néanmoins être fortement réduite si le pouvoir était confié à des organisateurs éclairés sur les lignes essentielles de tout le contemporain, organisateurs qui soient en même temps des hommes à poigne forte secondés par des techniciens qualifiés. Faute de quoi, dans l'intervalle, les retards se paient en misères humaines.

Aurons-nous donc enfin notre De Gaulle... la grandiloquence en moins? Car la question, au fond, est la suivante: Acceptons-nous ou pas l'évolution? Si oui, nous devons suivre son rythme de plus près.

Guy Tourillon

## LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de  
l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal  
Membre de la Presse Universitaire Canadienne

Directeur: Jacques GUAY

Avisseur: Denis VINCENT

Assistant-directeur: Guy TOURILLON

Chef des nouvelles: Yves CARRIERE

Comité éditorial: Lucien DANSEREAU, Gilles DANSEREAU,

Pierre LAMBERT, Andrée DANDURAND, François LACASSE

Correspondant agémique: André BELLEROSE

Rédacteurs: Pierre G. VENNAT, Jacques MAHER, Aidel BERGERON,

Jacques MARQUIS, Roch FOREST, Pierre G. BOUCHARD, Michel PELLETIER,

Micheline LACHAPPELLE, Alice PEETERS.

Secrétaire: Marguerite RAYMOND, Lise ST-PIERRE, France DEMERS

Revue de l'actualité: Claude MAJOR.

Photographe: Jean-Marie DORLOT.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE — 180 est. rue Ste-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,  
Ministère des Postes, Ottawa.

AUX DÉBATS-MIDI

# ABOLISSONS LA PEINE DE MORT



"Il faut réformer notre système..."  
Me Raymond Daoust

Au lendemain du jour où les dirigeants de l'Eglise canadienne déclaraient officiellement que l'Etat avait le droit d'ordonner la mise à mort d'un criminel, la veille du jour où Caryl Chessman, le désormais célèbre condamné à mort californien, devait être exécuté, (on a d'ailleurs appris depuis qu'un nouveau sursis de soixante jours lui a été accordé, et on est généralement d'avis que cette sentence ne sera jamais mise à exécution, à cause d'un soulèvement général de l'opinion publique à travers le monde, et en particulier d'un article paru récemment dans "L'Osservatore Romano"), et le jour même où débutaient au Parlement d'Ottawa les débats sur l'abolition de ladite peine de mort au Canada, Me Raymond Daoust, éminent criminaliste de Montréal, venait parler de ce sujet on ne peut plus d'actualité devant une salle absolument comble, au Centre Social.

Certains, commençant le conférencier, protestent contre l'abolition de la peine de mort, ayant encore à l'esprit, semble-t-il, la fameuse loi du talion, "oeil pour oeil, dent pour dent", qu'on appliquait chez nos pères du Moyen-Age. D'après eux, la Justice, en ordonnant la mise à mort d'un criminel, remplit son rôle de protection envers la société en débarrassant cette dernière d'un danger pour ses membres.

Mais est-ce bien là une solution adéquate, la seule praticable — et la plus juste, puisqu'il s'agit de Justice? N'existe-t-il pas un autre moyen de punir un criminel que de le pendre au bout d'une corde? Posons-nous alors la question suivante: Arrache-t-on une oreille à celui qui, au cours d'une échauffourée, a arraché l'oreille à son antagoniste? Ce serait là l'application, nous le disions tout à l'heure, de moyens de répression moyenâgeux et barbares qui ne devraient plus avoir leur place dans

une société "civilisée" comme la nôtre.

Me Daoust n'a jamais voulu assister à une pendaison; mais il tient de sources sûres que le bourreau, malgré toutes les précautions qu'il peut prendre, se trompe parfois, place mal son noeud; il s'ensuit que le pendu, au lieu de mourir instantanément, se balance entre la vie et la mort pendant des périodes pouvant aller jusqu'à trente minutes, et doit passer par les plus horribles souffrances. Encore une fois, un peuple conscient de telles horreurs n'a pas le droit de laisser subsister ces choses.

"Exemplarité de la peine de mort", plaidera-t-on encore. S'appuyant sur des statistiques sérieuses, Me Daoust nous démontre qu'il est impossible de soutenir cette théorie. En effet, dans 70% des cas, le meurtrier commet son crime sous l'impulsion du moment, que ce soit de rage ou sous l'effet de boissons enivrantes, et n'a donc pas le temps de penser au châtimeur que lui réserve le Code Criminel. Dans les autres cas (30%), il s'agit par exemple d'un vol de banque à main armée, si minutieusement préparé qu'il semble impossible à ses auteurs de se faire prendre. On ne pense donc pas, là non plus, à la peine que pourra imposer la Justice.

Par contre, la peine de mort ayant été complètement abolie dans de nombreux pays d'Europe (Suède, Danemark, Suisse, Italie, etc.), dans plusieurs nations sud-américaines (Argentine, Brésil, Colombie, par exemple), et dans huit états américains, dont, tout près de nous, le Maine, on a constaté que nulle part il n'y a eu augmentation du nombre de crimes commis; on a plutôt as-

sisté à une régression dans ce domaine. Coïncidence?

Un argument encore plus fort (et serait-ce le seul qu'il devrait être suffisant à convaincre les plus chauds partisans de la peine de mort) est celui de la possibilité d'une erreur judiciaire. Depuis cent ans, à la connaissance des autorités, ont eu lieu en Grande-Bretagne 22 de ces erreurs dont la responsabilité doit être assez lourde à porter pour leurs auteurs. N'a-t-on pas parlé de telle erreur dans le cas Coffin, tout récemment? Rien n'est certain dans cette affaire, sauf le fait que Coffin est mort et qu'on n'est plus sûr du tout de sa culpabilité, quand on considère objectivement les faits. Doit-on risquer de pendre un innocent, ou doit-on plutôt laisser passer à travers les mailles du filet de la Justice quelques criminels qui, s'ils en sont vraiment, seront repris tôt ou tard?

En terminant son allocution, Me Daoust mettait l'accent sur le fait que la peine de mort, même si elle met irrémédiablement à l'écart un indésirable, n'arrange rien par exemple pour la famille de la victime, ni pour la sienne propre, lesquelles n'ont pourtant rien à se reprocher. C'est pourquoi le conférencier proposait la solution suivante: réformons notre système, que ceux qui sont condamnés à un long emprisonnement, au lieu d'être pendus haut et court, travaillent durant leur séjour à l'écart de la société, qu'il leur soit alloué un certain salaire qui sera remis à la famille de la victime et à la leur. Ne serait-ce pas là un moyen à la fois moins barbare et plus efficace de faire payer au criminel sa dette envers la société?

Jacques Théoret

Reçois le plus beau  
des messages!

J'ai vu des gens donner des larmes,  
Je vois un peuple qui attend autre chose.  
Toi qui écoutes les cris de l'humanité,  
Toi qui apprend la mort et le désespoir auprès des esprits morts,  
Écoute-moi, et reçois le plus beau des messages.  
Je sais que parfois, tu as envie de tout saccager et de te libérer enfin  
Tu vois la haine des hommes, leur hypocrisie et leur malice  
Parfois, tu es surpris d'y déceler un peu d'amour et de bonté  
Mais, insatisfait de ces soupçons trop légers, tu refuses.  
Tu regardes ailleurs et tu fouilles les philosophes et les romanciers,  
Tu écoutes les psychologues et les naturalistes.  
On discute, on s'anime, puis tout te replonge dans ta solitude.

Que fais-tu, seul, dans ta nuit?  
A quoi penses-tu, à quoi ou à qui rêves-tu?  
Tu aimerais avoir un grand frère qui te conseille et te console,  
Seul, dans ta chambre, lorsque tu as fini d'étudier  
Ou lorsque tu t'es bien amusé le samedi soir,  
Après tout ton temps d'activité, n'as-tu pas parfois un peu de tristesse?

Ne sais-tu pas que pendant tout ce temps passé,  
Depuis que tu es petit, depuis que tu es animé,  
Un Père veille sur toi et t'aime pour ce que tu es.  
Ce Père, Il t'a fait tel que tu es et Il t'aime comme cela.  
Tu dis que tu es ingrat, que tu es triste et laid là-dedans.  
Écoute-moi bien.

Il t'aime.  
Quelle assurance!  
Tu le sais, par expérience, toi qui aime ton amie  
Tu constates que c'est fort, que cela t'emporte,  
Pense à Dieu!  
Il est infini.  
Il t'aime d'une façon infinie.  
N'est-ce pas rassurant et consolant.  
Cela ne veut point dire que tu peux tout te permettre.  
Songe à elle, lorsqu'elle refuse sans raison.  
Songe à Lui, lorsqu'il éprouve d'une façon infinie  
Ce que toi, tu sens lorsqu'elle se détourne de toi.  
Tu comprends, qu'il doit y avoir réciprocité.  
Tu dois savoir que Dieu te considère comme son fils adoptif.  
Depuis que tu as été racheté par le Frère, tu lui appartiens.  
Il t'attend dans sa Maison.  
Il veut te voir, te faire plaisir et t'aimer encore de plus près!  
Reçois ce message, et prépare-toi à la Grande Mission.

Pierre Dupras



la bière  
à la page  
pour  
les gens  
à la page



GARANTIE LA MEILLEURE - SEULE DOW EST "CLIMATISÉE"

## MONDE NOUVEAU MISSIONS NOUVELLES

Le christianisme est toujours nouveau et la Révélation qui lui a donné naissance ne constitue pas un cadre rigide et étroit qui le paralyserait, mais bien un esprit qui le porte à la conquête, à la transformation et à l'assomption des conditions qui lui sont données. Sa mission apostolique lui fait un devoir d'insuffler une vie nouvelle aux structures qu'il rencontre selon la diversité des temps.

Voilà le sujet dont nous entretenons le Révérend Père Jean Bouchard, s.j., mardi soir, 1er mars, à 8 h. 15, en H'404.

## SCULPTURES AFRICAINES AU CENTRE SOCIAL

## PROPOS SUR LES ARTS D'AFRIQUE



Elles intriguent, elles inquiètent. Ces petites statues, ces sculptures en forme de masque, elles surgissent, si étrangères que le regard déconcerté ne sait plus voir; il a devant lui des objets auxquels manque ce minimum de familiarité que possèdent même les plus neuves des inventions nées autour de nous. Là, sur ces visages, sur ces corps aux contours imprévus, rien qui puisse servir de point de départ à cette lente dissection qu'est la découverte d'une oeuvre d'art: l'esprit glisse, comme un couteau sur un bois trop dur, et il se lasse. Le regard, d'abord avide, puis désabusé, s'écarte; on n'ose pas dire que c'est laid, parce qu'on craint de paraître ignare, et on s'en va, vaguement troublé non par les sculptures déjà oubliées mais par un sentiment d'incompétence, d'insuffisance. ... Et voilà ce que laisse en général une exposition d'Art africain.

Jamais, devant l'Ange de Reims ou le Christ de Grunewald nous ne nous

sommes demandé ce que l'artiste avait voulu représenter. Cela allait de soi, le tableau ou la statue signifiaient d'abord un personnage précis, et, autour de ce personnage, un halo réel ou mythique qui prolongeait dans le temps le thème de l'oeuvre et animait en quelque sorte celle-ci, la faisant illustration d'une scène, partie d'une histoire et non plus objet inerte. Et la place de la légende ou de la religion dans notre société, c'est le portail de Reims ou le rétable d'Isenheim qui la concrétisait. Ils étaient, et ils sont encore, dans la mesure où nous participons de la société qui les a créés, le surnaturel présent et incarné.

Mais le mélange intime de l'oeuvre, de son sens, de sa valeur surnaturelle et de sa forme est dissociable. D'abord s'enfuit la charge symbolique, car elle est la plus fragile et toute évolution sociale l'altère, puis le sens, à la mort des souvenirs des légendes. Et, de l'oeuvre, il ne reste qu'un cadavre, dont on admire la beauté si fort qu'on oublie qu'il est cadavre. Le Musée le recueille, et l'objet se livre aux regards qui ne savent plus lui ajouter la part d'invisible qui lui donnait la vie.

C'est ainsi qu'un art nous devient étranger. Mais, il subsiste, dans la forme, certaines qualités, certaines préoccupations qui ont survécu au sens. Pour celui qui ignore l'Evangile, le visage du Crucifié ou le sourire d'une Madone sont cependant totalement et parfaitement des visages humains d'amour ou de douleur. Car il s'agit d'un art où l'homme est présent, et, faute du sens que leur donnait l'artiste, le spectateur réinterprète dans le sens de l'humain; et c'est ce qui rend si émouvantes les peintures du Fayoum ou les figurines de Tanagra.

L'artiste africain n'obéit pas à d'autres motivations que l'artiste européen. Son oeuvre, avant tout, comme les Christ en majesté des portails romans, comme les visages grimaçants des gargouilles gothiques, mêle intimement un sens et une représentation. Au premier contact avec elle, nous ne savons rien du sens, bien moins que du sens des plus anciennes sculptures de la Grèce archaïque. Et la représentation, qui tout au long du courant occidental a tendue vers un dégagement de l'humain, s'en éloigne tout à fait. Nous n'avons plus aucun système familier auquel raccrocher cet art, nous ne le reconnaissons pas.

Si bien que, pendant longtemps on s'est refusé à admettre dans l'univers esthétique de l'Occident les étranges figures du continent noir. On les col-

lectionnait dans des Musées d'Ethnographie, où ils n'étaient que des témoins matériels des peuples qui les avaient créés; ils n'avaient plus la charge symbolique dont les Africains les avaient remplis, ils n'avaient plus même de charge esthétique. Ils n'étaient que de simples documents, dernier degré de la dégradation d'une oeuvre d'art. Aux alentours de 1920, l'art occidental a quitté la voie ancienne, il a tendu à s'éloigner de l'humain et a tâtonné dans diverses directions pour s'en affranchir. De nouvelles formes de représentation naquirent, qui convergèrent vers les formes utilisées depuis longtemps en Afrique. Trouvant alors ce point commun qui jusqu'alors faisait défaut, les Occidentaux purent raccrocher les oeuvres africaines à leur conception de l'Art. C'est à cette époque que les surréalistes transformèrent les galeries du musée d'Ethno-



graphie du Trocadéro en galeries d'Art. Les objets avaient remonté d'un degré dans l'échelle des oeuvres d'art; si on ne cherchait pas encore leur sens, on dégagait leur valeur plastique.

A ce sujet, bien des méprises eurent lieu. Placés devant les formes stylisées des masques, les artistes abstraits voulurent découvrir une parenté qui n'existait pas avec leurs produits: l'art abstrait part des phénomènes esthétiques fondamentaux et essaie, sans intermédiaire figuratif, d'exprimer l'élément rythmique de l'art. Or l'art nègre n'est JAMAIS UN ART ABSTRAIT, seul l'artiste du 20ème siècle y voit de l'abstrait. Les représentations, si stylisées, si géométrisées soient-elles, ne décollent jamais

du contexte africain; alors que l'art surréaliste ou abstrait procède d'une perception purement personnelle, l'art africain s'insère dans un ensemble social entièrement vécu.

L'examen purement esthétique risque donc de partir d'un malentendu sur les intentions de l'artiste. Mais quelles qu'aient pu être celles-ci, l'objet créé a une existence qui s'est libérée d'elles, et c'est ainsi qu'on a d'abord abordé cet art. Grâce à lui on a découvert de nouveaux éléments fondamentaux que l'Occident osait à peine intégrer jusqu'alors à l'art. Et c'est peut-être son premier apport: repousser les limites de la création, apprendre une nouvelle vision. Je songe à l'interprétation de tel animal, à ces masques où le visage de l'homme et celui de l'antilope se confondent dans des lignes qui ne paraissent plus que prétexte à des variations plastiques, au choc des contrastes de couleurs, aux formes déséquilibrées du corps humain de telle statuette qui nous heurtent et nous enrichissent comme le firent les dissonances du jazz.

Mais on n'en est pas resté là. La connaissance de l'Afrique s'est approfondie avec les travaux des anthropologues, les "sauvages" ont de plus en plus paru des semblables, et les Musées d'Ethnographie sont devenus des Musées de l'Homme.

Remontant encore d'un degré dans l'échelle, les oeuvres de l'Afrique ont retrouvé leur sens; des séjours prolongés au sein des groupes humains du continent noir ont permis à des ethnologues de voir tel masque d'un oeil aussi informé que celui du chrétien qui contemple un Jugement dernier. Ce fut alors, dans le domaine de la charge affective des arts, une révolution aussi grande que l'avait été l'innovation proprement esthétique.

Notre art, qui se connaît comme tel et se veut art, est une création qui répond à un type de société, et surtout à un type de rapports avec le surnaturel qui n'exista que rarement en Afrique. Et là où ces rapports existèrent, ils susciterent des représentations qui nous sont d'emblée familières: les visages du Bénin, et l'art des Bakubas ne nous déconcertent pas. Mais ailleurs, l'objet que nous nommons objet d'art, remplissait de toutes autres fonctions, il était totalement intégré à la société qui le créait: à tel point que l'artiste n'est qu'artisan anonyme, que sa création est limitée à des variations sur un thème imposé. Pour tenter de saisir la place réelle de cet objet, il faut le concevoir comme doué d'une force, d'une vie propre, car c'est ainsi qu'il est vu en Afrique. Le



masque n'est pas masque au sens de nos accessoires de carnaval, il EST apparition. A peine achevé, il échappe à l'artiste et gagne tout entier le monde surnaturel. Taillé dans le tronc des arbres du bois sacré, il regagne dans ce bois, la case des masques, ou nul ne peut pénétrer, et s'il en sort, c'est à l'occasion d'une cérémonie religieuse. Il est alors porté par des hommes qui ne font que lui prêter leur corps et leurs mouvements, mais il les domine de toute sa vie propre.

Ainsi, le meilleur masque, n'est pas celui qui répond à nos exigences formelles, c'est celui qui SUSCITE le mieux l'APPARITION, et l'artiste n'est pas un fabricant de beauté mais de surhumain. Il faut toujours avoir ces faits bien présents devant une exposition africaine. On comprend alors combien appauvris sont les objets qui nous déconcertent; doublement mutilés, par la perte de leur sens, et par la perte de leur force d'évocation, ils sont aussi loin de leur état naturel que les oiseaux-mouches empaillés sous un globe de verre.

Notre tâche est non seulement de les voir comme des objets étranges, non seulement de tenter de leur découvrir une beauté qu'apportent leurs formes originales et leurs proportions neuves, mais de remonter grâce à eux, à travers les travaux d'un Marcel Griaule, ou les écrits de Blaise Cendrars, jusqu'à leur pouvoir de créer des esprits selon la foi des peuples d'Afrique.

Alors seulement, après ce double cheminement qui vise à apprivoiser leurs formes et à comprendre leur force, nous pourrions les voir d'un regard familier, les reconnaître et les aimer.

Louise d'Argencourt

J. Benoist

## UN MERVEILLEUX CONCERT DE GUITARE

"Qu'y a-t-il de plus beau qu'une guitare?", s'exclamait un jour Chopin, émerveillé par les effets de cet instrument peu connu alors. "Peut-être deux!", serions-nous tentés de répondre avec Alexandre Lagoya.

En effet, jeudi soir le 18 février, au Plateau, les Jeunesses Musicales présentaient les guitaristes Ida Presti et Alexandre Lagoya.

Avant la présentation du concert proprement dit, selon la formule des Jeunesses Musicales dont le but premier est d'initier les jeunes à la musique, Gilles Lefebvre dialogua avec les artistes. On nous apprit que la guitare classique, dont on recommence à peine à exploiter les riches possibilités, est un vieil instrument de musique dont les ancêtres sont le luth et la viole. De plus, les artistes insistèrent sur ce point, qu'il est très important de bien distinguer la guitare classique, un instrument à cordes "pincées", des autres instruments: guitare de jazz, banjo et tous leurs dérivés dont les cordes sont plutôt "grattées".

La première oeuvre inscrite au programme: "Pass'e Mezzo" de Molinaro, compositeur italien du XVIème siècle. Une écriture nette, des modulations hardies, une technique parfaitement adaptée à la guitare même si on n'arrivait pas à oublier complètement le clavecin.

Comme deuxième pièce, de Diabelli, contemporain de Beethoven, "Romançe et Marche", tirée d'un des six duos écrits pour deux guitares. Doux, un peu nostalgique.

Le concert continuait avec une "Sarabande et Gigue" de Bach. Dans un style dépouillé, les guitaristes-duettistes Presti et Lagoya donnèrent une interprétation d'une grande justesse de ton et d'une vérité émouvante.

La pièce suivante, une "Sérénade" de Carulli, composée originellement pour la guitare, fut très applaudie. Les quatre mouvements élaboraient un thème que s'échangeaient tour à tour les artistes, dans une formule séduisante, les deux guitares s'opposant ou se complétant.

"Toccata" de Burdhart parut une oeuvre difficile. Enfin deux compositions des interprètes eux-mêmes: d'Alexandre Lagoya, "Mélodie et Divertissement", d'une facture simple, plutôt uniforme; d'Ida Presti, une "Hongroise" divisée en "Introduction" et "Danse", pièce fine en même temps que vigoureuse, où étaient utilisées toutes les ressources de la technique de la guitare.

"Tonadilla" de Rodrigo terminait le programme. En rappel, les artistes interprétèrent le "Clair de Lune" de Debussy et la première danse tirée de "La Vida breve", opéra de Manuel de Falla, deux oeuvres qui s'adaptaient très bien à une transcription pour la guitare.

Louise d'Argencourt

Soirs: 43 avenue de Braslay, Pointe-Claire — OX. 7-4723

**WILLIAM G. MORRIS**

AVOCAT

Chambre 205  
57 ouest, St-Jacques

VI. 2-3965  
MONTREAL

«LE QUARTIER LATIN»

EN

**1945**

était dirigé par JACQUES HÉBERT et JEAN-LOUIS ROUX. Le plus souvent aux sommaires: GUY BEAUGRAND-CHAMPAGNE, JACQUES DUBUC, LOMER MERCIER-GOUIN, GEORGES-HENRI BLOUIN, CHARLES-A. LUSSIER, PIERRE GODIN, PIERRE TANGUAY, FERNAND SEGUIN, D'IBERVILLE FORTIER, JEAN-BAPTISTE BOULANGER, FRANÇOIS LAPOINTE, PIERRE LEFEBVRE, JACQUES DUPIRE, CAMILLE LAURIN, M. A. BABOYANT, CLAUDE GAUVREAU, GÉRARD PELLETIER, JEAN ISSALY, ANDRÉ LUSSIER, CLAUDINE THIBAudeau, JEAN PERDRIAU, RAYMOND DAVID, PIERRE DAGENAI, ROGER BRIÈRE, NOËL FALAISE, ELOI DE GRANDMONT, FRIEDRICH STEINER, JULES DESCHÈNES, PIERRE CAMU, ROLAND CÔTÉ et PAUL VAILLANCOURT.

En 1960, comme en 1945,

"Le Quartier Latin" est imprimé par

**LA PATRIE**

## CHRONIQUE DU CINÉMA

## «SAIT-ON JAMAIS»

Lorsque "Sait-on jamais" est apparu sur nos écrans il y a deux ans, la "nouvelle vague" française n'était pas née (Louis Malle avait tout juste terminé "Ascenseur pour échafaud") et à part les lecteurs des Cahiers du Cinéma et d'Arts, tout le monde ignorait qu'en France, ça bougeait...

Aujourd'hui, Vadim est célèbre et chacun sait qu'en France, avec un héritage, on peut réaliser un chef-d'oeuvre.

En deux ans, le cinéma français s'est transformé: une nouvelle génération de réalisateurs a commencé à produire, un style nouveau s'est établi. Vadim qui représentait l'espoir du jeune cinéma avec ses deux premiers films ("Et Dieu créa la femme" et "Sait-on jamais") a déçu avec ses deux derniers ("Les Bijoux du clair de lune" et "Les Liaisons dangereuses") et semble vouloir se cantonner dans le film à scandale; de pilier qu'il était du jeune cinéma, il est devenu plus réactionnaire que tous ceux qu'hier encore il attaquait.

En allant revoir "Sait-on jamais", je me suis demandé si j'allais être aussi emballé qu'il y a deux ans; si j'y retrouverais ce souffle frais qui m'avait plu, ce style brillant et efficace si rare en France. Je voulais aussi savoir si on avait raison de considérer Vadim comme un "espoir" ou s'il n'était pas tout simplement un cabotineur habile.

Je dois avouer que "Sait-on jamais" m'a plu davantage qu'il y a deux ans. Je n'y ai plus cherché l'oeuvre d'un jeune, essayant de se débrouiller de son mieux avec une intrigue commerciale imposée par les producteurs. J'y ai plutôt trouvé un film où tous les éléments se fondent parfaitement pour produire cette sensation de fluidité, d'inaccessible.

Il y a dans le style de Vadim quelque chose du musicien: il

fait des variations, il improvise, il joue sur des rythmes, il se fie sur le fait qu'une image au cinéma, comme une note en musique, n'impressionne le spectateur que quelques instants.

Tantôt il appuie sur le visage de Françoise Arnoul avec un lyrisme retenu que vient équilibrer le piano de John Lewis. Tantôt il se lance dans des envolées spectaculaires (comme la scène finale sur les toits) et c'est alors à Milton Jackson qu'il s'adresse. Il passe d'une image de Venise à l'autre, comme dans une suite pour quatuor de jazz. Il nous montre une image qui pourrait être une carte postale pour touriste sage et l'instant d'après nous sommes plongés dans un monde extravagant où on mange le caviar à la "beurre".

Ses personnages se meuvent par instants dans un magnifique château, pour déménager aussitôt dans une chambre d'hôtel. Ils sont ou bien des stéréotypes (comme Michel et la garde de corps) ou bien des êtres sortis du fantastique (comme le baron et le petit personnage au nez brisé).

Les êtres humains ne sont qu'affleurés dans "Sait-on jamais". Vadim les utilise d'une part comme éléments de décor; par ailleurs ils fuient entre les doigts, deviennent inaccessibles et conservent leur mystère. Ce n'est pas d'individus qu'il faudrait parler, c'est d'éléments mobiles qui sont là où le décor l'exige, qui se meuvent comme le veut le metteur en scène et disparaissent au gré du rythme de l'action.

"Sait-on jamais" n'est peut-être qu'une oeuvre décorative, qu'on doit oublier et revoir pour s'en souvenir. Mais c'est une oeuvre parfaitement réussie dans ce genre.

Michel Patenaude

## VADIM REVISITED

Vadim Revisited.

Scénario et réalisation de Roger Vadim.

Musique de John Lewis interprétée par le Modern Jazz Quartet

Photographie de Armand Thirard

Interprétation:

Françoise Arnoul (Sophie)

Christian Marquand (Michel)

Robert Hossein (Sforzi)

O. E. Hasse (Baron Eric von Berzan)

Franco Fabrizi (Busetti)

Le dessin animé incorporé au film est une production U.P.A.

La trame musicale a été enregistrée sur disque Atlantic 1284

## LES ATELIERS DE THÉÂTRE

Les "Ateliers de Théâtre" de l'Université travaillent dur et, fait sans précédent, se réunissent chaque soir pour préparer leur spectacle qui débute le 12 mars. Spectacle dans une note peu conformiste et qui se présentera sans décors ni costumes, nous dit-on. Espérons qu'il ne s'agit

pas d'une manifestation nudiste dans le désert.

En fait, il est question du "Procès à Jésus" pièce de Diego Fabri qui a eu un énorme retentissement dans le monde et pour laquelle les "Ateliers de Théâtre" se sont assurés la collaboration du metteur en scène Doat.

## Le Dr Lévesque

Le docteur Ruben Lévesque a été malade: infarctus du myocarde. Il a cessé toute activité pendant trois semaines. L'on était inquiet à son sujet.

Mais il est guéri... il le dit en tout cas! Et sa première visite fut pour son bureau du Centre Social où il est revenu se mettre au service de ses "chers étudiants, dont il s'ennuyait déjà".

Le docteur Lévesque, dont nous admirons la générosité sans bornes, nous donne une autre preuve de son attachement à la cause étudiante et plus particulièrement aux Carabins de l'Université de Montréal.

Nous voulons lui témoigner ici notre profonde gratitude ainsi que nos souhaits de prompt et complète guérison.

L'équipe

## Quatuor de Montréal

Une oeuvre de Jean Papineau-Couture, compositeur canadien éminent et secrétaire de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal, est inscrite au programme que le Quatuor à cordes de Montréal présentera à la salle de l'Ermitage, vendredi, le 26 février, à 8 h.30 p.m. Il s'agit de son unique quatuor à cordes, une oeuvre qui fut créée à Toronto et ensuite reprise à Montréal par le Quatuor qui l'interprétera de nouveau vendredi, le 26 février.

Ce concert du Quatuor de Montréal sera le premier d'une seconde série de six, donnés les vendredis soirs, sous les auspices du Conseil des Arts du Canada. Au même programme, on entendra le Quatuor en mi bémol majeur, Op. 64, No 6 de Haydn et le Quatuor No 14, "La Mort et la Jeune Fille," de Schubert.

Plusieurs oeuvres de Jean Papineau-Couture ont été jouées au Canada et à l'étranger. Son Psaume 150 pour solistes, chœur, orgue et cuivres, a eu l'honneur d'être dirigé par Nadia Boulanger, célèbre pédagogue française avec qui le compositeur canadien avait eu l'avantage d'approfondir son art.

Comme au cours de sa première série l'automne dernier, le Quatuor à cordes de Montréal fera entendre un choix d'oeuvres canadiennes, dont un quatuor nouveau de Clermont Pépin qui sera donné en première audition mondiale au dernier concert de la série, vendredi, le 1er avril. On entendra aussi au cours de la série des oeuvres d'Otto Joachim, altiste du Quatuor de Montréal, et de John Weinzweig, compositeur de Toronto. Au cours de la première série, le Quatuor a joué des oeuvres de Jean Vallerand et de Barbara Pentland.

## MACHINES À ÉCRIRE À LOUER



MODÈLES PORTATIFS ou RÉGULIERS

\$5.00 par mois

\$12.00 par 3 mois

Tout montant payé de location, appliqué sur l'achat

Profitez de notre plan achat-location

Pas de frais de finance  
Pas de contrat à signer  
Aucune obligation d'acheter

Appelez:

ADDING MACHINE CO. INC.

2625, rue ALBERT

WE. 7-6331

## CALENDRIER ARTISTIQUE

## À travers la ville

CINÉMA

AVENUE: "Room at the Top."

ÉLYSÉE: "Sait-on jamais..." de Vadim. "Nathalie, agent secret."

FRANÇAIS et RIVOLI: "Le clochard" avec Jean Gabin.

THÉÂTRE CLUB: "Les sorcières de Salem."

CENTRE NOTRE-DAME: "Marie-Antoinette" avec Michèle Morgan, à 8h. 30.

THÉÂTRE

LA POUDDRIÈRE: "Crime et châtement" mise en scène de J. Languirand.

ORPHÉEM: "Les femmes savantes."

McGILL (à "l'Union", rue Sherbrooke): The Experimentals '60 présentent trois pièces: "A Small Play for Large Eggs" de Jeanne Pinneo, "The People are not with us" de James Rother et "The Frogs" d'Aristophane. Les 25-26-27 février à 8h. 30.

COMÉDIE CANADIENNE: "Bousille et les justes". "Le cri de l'engoulement" (jeudi, samedi, à 9h.). "Si Baptiste savait..." vendredi à 9h.

LA BOULANGERIE: "La cruche cassée." Jeudi, vendredi, samedi, à 8h. 30, dimanche à 1h. 30 et 7h. 30.

M.R.T. (rue Closse): "The Great Sebastians."

SPECTACLES

HER MAJESTY'S: Les ballets espagnols d'Iglesias. 1-2-3-4-5 mars, matinée les 5-6 mars.

CONCERTS

PLATEAU: Richard Dyer-Bennet, troubadour. Vendredi le 26 à 8h. 30. Gérard Souzay, baryton, le 29, à 8h. 30.

HERMITAGE: Le Quatuor à cordes de Montréal:

Programme: Haydn (op. 64, no 6)

Shubert (Ré min. no 14)

Jean Papineau-Couture, le 26 février.

Philharmonic Youth Orchestra. Direction Boris Brott.

Programme: Bach, Mozart, Haydn; à 8h. 30 le 25 février.

LITTLE VIENNA RESTAURANT (rue Stanley): René Thomas, tous les soirs, de 10h. à 1h.

EXPOSITIONS

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS: "La Relève" présente une exposition jusqu'au 26 février, à l'École même.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Art africain dans le Hall d'entrée. Exposition des oeuvres des élèves de l'École des Beaux-Arts, dans le Grand Salon.

GALERIE DRESDNERE: Les sculptures de Stanley Lewis.

## Avis de mise en nomination aux postes de

1. Président des Nations-Unies Modèles à l'Université,

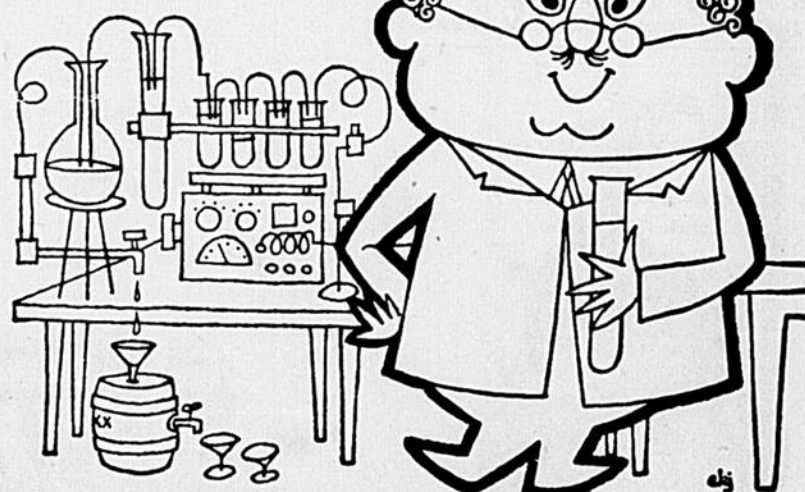
2. Vice-Présidents des Nations-Unies Modèles à l'Université.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 1er mars par M. Georges Lefebvre, administrateur de l'AGEUM.

N.B.: L'entrée en fonction à ces postes se situera dans le courant du mois de mars 1960.

## H. Deuzau

(Sciences, 51) déclare:



Etant expert en la matière,

je réalise ma plus belle formule

en faisant affaires avec...



## BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada  
pour les étudiants

Succursale Ave Darlington et Soissons:  
R. O. Smith, gérant

commencer tôt à déposer est le premier pas vers le succès

U107-89

# LA FRANCE INSULTÉE

De tous les peuples conscients de leur supériorité, le peuple français est bien celui qui le sait mieux démontrer. En effet l'histoire passée, présente et à venir ne se résume-t-elle pas en ce mot béni: la France. Elle vient encore de nous le prouver ici-même à Montréal.

Il y a quelque temps M. Chanderli, représentant du F.L.N. à New-York, est venu rencontrer les étudiants de l'Université de Montréal pour leur expliquer le point de vue algérien dans le conflit qui l'oppose à la France. Le Club des Relations Internationales, qui avait été l'instigateur de cette conférence voulut, dans un esprit d'impartialité, profiter de l'occasion pour inviter les autorités de l'Ambassade française au Canada à donner leur version de cette malheureuse situation. Nous, étudiants, voulions, de ce fait, partager sans parti pris, les soucis de celle qui se proclame la "Mère-Patrie" du Canada français. Or cette France dont nous admirons la fierté se sentit lésée.

Après tous les détours qui conviennent à l'administration d'un grand pays on obtint enfin une réponse. Mais lorsque nous avons avoué l'invitation faite à M. Chanderli, la France, par la voix de son Consul, nous fit savoir "que celle-ci ne saurait être sur le même pied qu'une bande de rebelles".

On aurait peut-être consenti à nous faire l'énorme faveur de venir nous rencontrer, mais malheureusement, le Club des Relations Internationales avait fait une immense bêtise; vouloir connaître le plus de vérité possible sur les événements qui bouleversent le Nord de l'Afrique.

Peut-être y a-t-il d'autres raisons? Peut-être a-t-on jugé les Canadiens français trop "obtus" pour saisir les subtilités de la rhétorique française, ou peut-être encore a-t-on craint que les propos de M. Chanderli aient été trop convaincants pour les renverser? Nous ignorons complètement les raisons profondes qui ont amené ce refus et nous "osons" espérer que ce n'est pas la première. Sachant très bien que l'esprit français est au-dessus de telles mesquineries.

De toute façon, à l'heure qu'il est, il est difficile de savoir qui est le plus insulté par une réponse aussi vague que la suivante: "L'Ambassade française a été saisie, et elle ne réagit plus".

Le C.R.I. aurait même consenti à ne recevoir que des fonctionnaires de l'Ambassade, mais là encore on nous répondit que les fonctionnaires n'agissaient pas. On nous fit même, avec grande bonté, une suggestion: demander à M. Jean-

Marc Léger, un Canadien français, de venir nous expliquer l'opinion "française". Nous savons tous que M. Léger est un homme fort versé dans ces choses, mais est-il vraiment au courant exactement de la situation, lui un homme qui n'est pas en contact quotidien avec le Gouvernement français? Bien des détails peuvent échapper à un simple spectateur qui ne ressent pas tous les coups de la partie et cela sans vouloir douter de la compétence de M. Léger. Enfin, ajoutons que M. Léger est venu dernièrement nous parler du sujet, et si nous avons demandé à l'Ambassade de nous entretenir de sa position, c'est à titre de personne engagée dans la lutte et non par vaine curiosité.

C'est donc ainsi que nous avons eu une nouvelle preuve que le Canada n'est qu'un "petit roquet hurlant au milieu des loups". Nous pesons peu dans la balance internationale, et même notre amitié pour la France ne saurait avoir de valeur. Enfin, espérons qu'une telle réponse ne signifie pas le bris d'un lien vieux de trois cents ans; pour notre part nous sommes toujours prêts à connaître plus sur ce conflit, et toute personne de l'Ambassade est bienvenue à venir nous rencontrer.

Yves Carrières

# VICTOIRE DE L'ÉQUIPE CENDRILLON

BALLON-VOLANT UNIVERSITAIRE

La semaine dernière, l'équipe universitaire de ballon-volant causait la surprise de l'année dans la ligue Senior "A" de Montréal. En effet, elle affrontait les Latviens jusqu'alors invincibles avec sept victoires en autant de matches, et détenteurs du championnat de la province quatre années consécutives (un record qui fut établi par les Polonais, mais pas encore brisé).

Dans la première partie, les passes des Carabins manquèrent de précision à cause d'une nervosité bien légitime et un désir de vaincre qui leur fit oublier certaines mesures de prudence. Le jeu fut décousu et peu de tactiques préconçues furent bien exécutées. L'on perdit au compte de 15 à 13.

La deuxième fut marquée d'un ralliement sensationnel de nos joueurs. A peine deux minutes s'étaient écoulées que les Carabins menaient 5 à 0, et un peu plus tard 8 à 1. Les Latviens donnaient leur pleine mesure mais la jeunesse de leurs adversaires et la qualité du jeu eurent raison de leur expérience (leur capitaine mesure 6'6" et joue au ballon-volant depuis 25 ans; au fait, il jouait alors qu'aucun de nos représentants n'était né). Pourtant rendues à 14-4, les attaques des nôtres

étaient sans cesse bloquées au filet et les ripostes, décisives.

Dans une atmosphère de tension, les Latviens tinrent les Carabins en échec jusqu'au compte de 14 à 9 où ceux-ci réussirent le point final qui leur assurait la victoire de la deuxième partie.

La troisième fut la plus brillante pour les Carabins. S'étant resaisis des émotions des deux premières parties, nos porte-couleurs affichèrent une tenue quasi impeccable alors que les Latviens, eux, désorganisés, semblaient incapables de mener à bien toute tentative. Ils furent écrasés au compte de 15 à 3, leur plus humiliante défaite à date.

Cette victoire assure à l'équipe l'exclusivité de la troisième position qu'elle partageait avec les Polonais, derrière les Latviens et les Estoniens. Chaque équipe n'ayant plus que deux matches à jouer, les Carabins sont maintenant assurés de participer aux éliminatoires qui débiteront le 16 mars prochain.

Deux semaines auparavant, nous rencontrions les Polonais pour la deu-

xième fois cette saison. Je crois bien qu'un trop grand optimisme n'ait fait pécher nos joueurs par excès de confiance, car ils perdaient deux parties contre une. Après tout, les Polonais ne sont pas des adversaires à dédaigner (quatre fois champions).

La semaine suivante, ce fut au tour du Snowdon "YMHA" à nous faire face. Les Carabins triomphèrent facilement 2 parties à 0 dans un match sans intérêt si ce n'est le fait que les adversaires trouvèrent encore à redire.

Voilà pour ce qui concerne les derniers développements de l'équipe de ballon-volant. Celle-ci compte maintenant un nouveau joueur du nom de Robert Coutu, étudiant en Sciences (il en est le 4ème). Ayant déjà fait partie de la défunte équipe des Loisirs de l'Immaculée-Conception, Robert possède les qualités d'un bon joueur et saura certainement nous être d'un grand secours dans les matches importants qui suivent. (Il a d'ailleurs remplacé avec avantage le gérant de l'équipe dans les deux dernières parties du match disputé contre les Latviens).

Richard Brunet,  
gérant.



La vie a ses bons moments...

prendre une **MOLSON** c'est agréable

La bière de chez nous



CIGARETTES

**EXPORT**

BOUT UNI OU FILTRE



# NOS CARABINS SONT ENCORE LÀ!

## RÈGLEMENTS DU CHALET DE SKI

1. — Montrer sa carte de l'AGEUM avec photo;
2. — S'inscrire dans le livre;
3. — Acquitter au plus tôt la chambre ou les repas;
4. — Divers:
  - Pas de boisson;
  - La porte au chalet se ferme à 12h.30 a.m.;
  - Aucun bruit après 11h.30 p.m.;
  - La porte pour entrée de la cave fermée à 9h. p.m.;
5. — Aucune réservation faite à l'avance;
6. — Prix des repas et coucher:
  - coucher, déjeuner, dîner et souper: \$2.00
  - coucher et déjeuner: \$1.25
  - un repas seul (dîner ou souper): \$0.85
  - un déjeuner seul: \$0.50
  - couverture (payable sur livraison): \$0.25 chacune;
7. — Faire son lit et mettre la chambre en ordre;
8. — Heure des repas: déjeuner: 8¼ à 9½ hres  
 dîner: 12½ à 1½ hre  
 souper: 5½ à 6½ hres
9. — PAS DE GARÇONS admis au chalet des filles.



Compliments  
d'un  
Ami



Signe de bon goût

Ils m'avaient pourtant prévenu que cela arriverait si je ne trouvais rien de transcendant à dire sur le goût absolument unique du Coca-Cola. Tout le monde n'est pas Shakespeare! Alors pas d'annonce... ça c'est ennuyeux! Mais, il y a toujours le Coke... et c'est épatant!

DITES "COKE" OU "COCA-COLA"—LES DEUX MARQUES IDENTIFIENT LE MÊME BREUVAGE PÉTILLANT—LE PRODUIT DE COCA-COLA LTÉE.

Vendredi dernier, avait lieu au Forum, la joute annuelle entre les CARABINS et les Redmen de McGill pour la possession du trophée Birks. Ce trophée est l'enjeu d'une joute que se disputent ces deux équipes durant le Carnaval d'hiver de l'Université McGill. Même si cette partie s'est terminée par un verdict nul de 2 à 2, le trophée Birks redevient en notre possession pour une troisième année consécutive. Une foule estimée à plus de 6000 spectateurs a été témoin de ce match disputé à vive allure du commencement à la fin. Aucun des deux clubs n'a pu prendre davantage d'une période supplémentaire pour l'emporter.

Dès le début de la rencontre, on a pu constater que les joueurs se montraient prudents, chacun surveillant son opposé de très près, sachant bien que la moindre erreur pouvait coûter un point. La première moitié de l'engagement initial s'est déroulée surtout au centre de la patinoire, ce qui a donné lieu à du jeu plutôt décousu. Pourtant, à la neuvième minute de jeu, les nôtres ont réussi à percer la défensive des Redmen pour marquer le premier but. Robert Tremblay, faisant preuve de combativité, s'est approché à quelques pieds des filets adverses et fit une passe parfaite à Dionne qui ne rata pas sa chance. Gaby Alain, qui fut des plus malchanceux tout au long de la rencontre, s'est aussi mérité une assistance sur ce but. Par la suite, les deux clubs se sont résolument lancés à l'attaque et ce fut au tour des gardiens de but Herron et Bourget de se faire valoir.

Une minute seulement après le début de la deuxième période, quand Grant du McGill reçut une punition mineure, ses coéquipiers se sont montrés très alertes sur la défensive de sorte que les nôtres n'ont pu menacer sérieusement la forteresse protégée par Herron. Puis les élans se sont succédés avec rapidité d'un côté et de l'autre, mais les gardiens n'ont pas cessé de se faire valoir. A la fin de ce deuxième vingt, nos Carabins menaient toujours par la faible marge d'un point.

Les Redmen ont comblé ce déficit à la huitième minute de jeu de l'engagement final. Il va sans dire que ce but a déclenché un tonnerre d'applaudissements chez les spectateurs, supporteurs du McGill pour la plupart. Encouragé par autant de support, le McGill a continué d'attaquer farouchement et sans la tenue sensationnelle de Jean-Louis Bourget dans les filets des Carabins le compte aurait pu être différent. Bourget s'est particulièrement signalé en saisissant au vol de durs lancers frappés de Konyk, brillant joueur de défense du McGill.

Dès le début de la période supplémentaire, McGill prenait l'avance pour la première fois du match. Puis ce fut au tour des supporteurs des CARABINS de se réjouir, puisque seulement 31 secondes après le but de Hutchison des Redmen, Rolland "Pete" Mongeon enregistrait le but égalisateur, assisté de Maurice Duhaime et de Rolland Hébert. Quelques instants avant la fin de cette période supplémentaire, les arbitres ont refusé d'allouer un but marqué par le rapide Marcel Landreville. L'arbitre Harvey a sifflé quand un joueur du McGill a été blessé. Mais c'était les Carabins qui contrôlaient le disque à ce moment et cette erreur de l'arbitre a contribué à priver les nôtres d'une victoire qu'ils auraient bien méritée.

## CARABINADES

Les arbitres Frank Daigneault et Howie Harvey ont démontré une incompétence flagrante tout au long de la joute et tout particulièrement au cours de la période supplémentaire. A un certain moment, un joueur de défense des Redmen a fait trébucher Bob Tremblay sous les yeux de Harvey qui a négligé de sévir... Nombreux sont les spectateurs qui s'étonnaient que ces deux messieurs n'aient pas endossé un chandail Blanc et Rouge... "Chick" Duhaime a sans doute joué sa meilleure partie de la saison. Il a patiné avec entrain et n'a jamais cessé d'encourager ses coéquipiers... Le rédacteur sportif du "McGill Daily" qui avait écrit de notre gardien Bourget qu'il était un joueur erratique a dû prendre sa pilule surtout à partir de la

deuxième période alors que Jean-Louis a effectué plusieurs arrêts de toute beauté... Tout le monde ici à l'Université a entendu parler des prouesses de "Larry" Laurendeau, notre as compteur de l'an dernier; mais saviez-vous que nos CARABINS alignent encore cette année un joueur qui fait sa marque? Il s'agit de Claude Duguay, brillant joueur de défense qui semble assuré d'être élu sur l'équipe d'étoiles et choisi comme la meilleure recrue de l'année... Maurice Legault n'a pu se faire valoir lors de cette dernière joute pour la simple raison qu'il a été blessé. Sa coupure au nez a nécessité douze points de suture. Après une courte visite à l'hôpital, Maurice est venu féliciter ses coéquipiers après la partie.

Germain Beauregard,  
Conseiller sportif,  
Médecine

## HUIT NAGEURS OBTIENNENT LEUR MÉDAILLE DE BRONZE

Jeudi dernier, à la Légion Canadienne, se tenaient les examens du Royal Life Saving pour l'obtention de la médaille de bronze. Les épreuves consistaient à opérer différentes méthodes de sauvetage, tirer un noyé, assister un nageur fatigué et effectuer un trajet d'endurance, le tout sans se retirer de l'eau. On complétait ensuite par la respiration artificielle et un questionnaire de sécurité aquatique.

Parmi les nouveaux détenteurs de la médaille de bronze, on compte cinq filles et trois garçons. Ce sont Mlles Lise Bussière, Johanne Quinn, Nicole Archambault, Nicole Tétraut et Paule Pelletier, et MM. Pierre Théoret, Richard Noiseaux et Paul Germain.

L'instructeur, Mlle Cécile Dubreuil, et le gérant adressent à ces nageurs et nageuses leurs félicitations et les invitent à progresser toujours davantage en natation.

Dans environ trois semaines, nous procéderons aux examens de la Croix-Rouge pour toutes les catégories de nageurs, soit juvénile, junior, intermédiaire et sénior. Tous ceux qui désirent passer ces épreuves peuvent s'entraîner à la Légion Canadienne les mardis et jeudis de 5 h. 45 à 7 h. 45. La date exacte des examens sera annoncée au lieu d'entraînement. Apprenez à nager et nagez avec plus de plaisir et de sécurité.

Paul Germain,  
gérant de natation.

Plusieurs  
carrières sont  
ouvertes à la



Ecrivez à  
M. PAUL LÉGER  
1945 Boul. Graham  
ou téléphonez à  
RE. 9-2211

Service de secrétariat  
et de personnel.

Achats, crédit et  
comptabilité.

Administration  
et statistiques.

Direction et  
ventes.

Construction  
et service technique

Sciences et  
technique de  
laboratoire.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

## QUAND DEUX MEXICAINES VISITENT LE CAMPUS

Vendredi dernier, j'avais l'occasion de rencontrer Mlles Martha Ayala Léon et Elizabeth Vega Audifford, deux charmantes jeunes filles de la délégation mexicaine au Nations-Unies Modèles Universitaires qui ont eu lieu récemment sur notre campus. Étudiantes en 5<sup>ème</sup> année de Droit, membres du comité de régie de leur faculté, elles représentaient l'Université de Mexico.

Interrogées sur notre pays et les étudiants canadiens, elles veulent bien nous donner leurs impressions. Elles trouvent notre pays très beau et très différent du leur; la neige les fascine, le froid les saisit quelque peu, mais à cela, Guy Garcia, qui me sert d'interprète, de rétorquer que leur chaleur mexicaine est là pour rétablir l'équilibre. Leur attention se porte alors sur Montréal, elles trouvent les constructions et les routes très différentes de celles de Mexico. Elles ont séjourné trois jours à Québec et sont en admiration devant la beauté et le cachet de la capitale. Au point de vue touristique, elles s'exclament que "c'est à voir", que c'est réellement typique du Canada français. Le Carnaval de Québec leur laisse une vive impression de gaieté, d'intérêt et de pittoresque. Mais elles avouent franchement qu'elles n'aimeraient pas y vivre parce que la ville, hormis le carnaval, est trop tranquille.

De retour à Montréal, elles sont enthousiasmées et impressionnées par la grandeur, la beauté et le confort du Centre Social. Elles souhaitent en avoir un comme le nôtre pour leurs activités. Quant aux étudiants, elles ne cessent d'en faire des éloges. Elles les ont trouvés très accueillants et très hospitaliers lors de leur arrivée, et elles

poursuivent en disant qu'elles ne croyaient jamais avoir une si chaleureuse réception. "C'est tout simplement formidable", nous disent-elles. Le souvenir qu'elles emportent des étudiants de l'U. de M. en est un de gaieté, d'enthousiasme, de gentillesse. Elles se plaisent à nous dire que nous avons plus d'idéal que nos voisins les Américains, et que nous sommes plus empressés et serviables que les étudiants de McGill, moins froids, moins anglais, et ainsi plus près des latins et de l'esprit mexicain.

Après tant de fleurs et d'éloges, un peu gênés, nous leur demandons de bien vouloir nous donner une idée de leur université et des étudiants mexicains en général. L'Université de Mexico reçoit 27,000 étudiants mexicains dont 7,000 en Droit. C'est le gouvernement mexicain qui paye tout et elles ajoutent aussitôt: "Il est le grand-papa des étudiants." Mais elles croient quand même que leur université est avant tout autonome et indépendante. Leur influence auprès du gouvernement est très forte, même si c'est lui qui paye. Les étudiants soumettent leurs problèmes universitaires aux autorités de l'université et celles-ci au gouvernement. Avec de telles facilités, l'instruction est absolument gratuite, leur seul déboursé au début de l'année est une cotisation de \$16 qui couvrira toutes les activités de la Fédération des étudiants. L'Université de Mexico possède sa Cité Universitaire depuis 1954. L'organisation des Étudiants est parfaite selon elles, les élections ont lieu après une campagne mouvementée, mais où quand même règne le plus grand esprit de groupe. La Fédération est composée de 25 membres, soit d'un mem-

bre par faculté. On procède ensuite à l'élection des directeurs de comités à l'intérieur de la Fédération, les candidats doivent avoir déjà fait leurs preuves. L'Université de Mexico a son journal "FEU" publié deux fois par mois, et traitant des sujets les plus divers, culturels, sportifs et même des potins. Les étudiants mexicains ont des contacts très faciles avec leurs professeurs; ils peuvent les rencontrer assez souvent hors des cours et bavarder avec eux. Les étudiants mexicains s'intéressent beaucoup aux problèmes du peuple et il existe entre le peuple et eux un esprit de bonne entente et une solidarité très forte. Les étudiants, là-bas, ont un mode de vie assez différent du nôtre. Ici les jeunes peuvent sortir quand ils le veulent, mais là-bas on ne sort pas beaucoup dans les lieux publics, les jeunes filles sont toujours accompagnées de leur traditionnel chaperon et entrent à bonne heure à la maison. L'esprit de famille est plus fort là-bas, les jeunes aiment vivre à la maison et passer plus de leur temps avec leur famille. Ils se réunissent dans des maisons privées et aiment danser et écouter la musique sud-américaine. Ils sont tous en général très gais.

Nos deux charmantes demoiselles souhaiteraient enfin qu'il existe une amitié très cordiale et de fréquentes relations entre étudiants canadiens et mexicains. C'est ce que nous souhaitons nous aussi. Nous avons toujours à gagner de connaître d'autres modes de vie, de rencontrer des gens d'autres pays et de voir leurs idées sur notre pays et sur le leur, et d'échanger des opinions.

Pierre G. Bouchard

### UN MEURTRE

Montréal, le 25 février — Nous apprenons de sources bien informées que les étudiants de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal sont sur le point de présenter au public de la métropole un important spectacle; il s'agira de la reconstitution d'un procès, avec tout ce qui l'entoure. Le titre: Enjeux sur meurtre.

Depuis six mois déjà, on travaille à la mise sur pied de cette pièce. Il a fallu d'abord écrire les textes, élaguer, rajouter, modifier. Il a fallu présenter le texte aux autorités, trouver une salle; les régisseurs ont dû travailler d'arrachepied pour tout coordonner, ceci en fonction des acteurs, de leurs rôles, et des décors, dont on a fait préparer une maquette par des artistes avisés. On a préparé un programme de publicité, on l'a mis en marche. Tout semble avoir été fait, au point de vue préparatifs, pour assurer le succès d'une entreprise qui en est une d'envergure, ce qui n'est pas peu dire.

Ces informations, qui nous ont été communiquées par François Brunet, en charge du Procès, sont évidemment encore très vagues. Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous essaierons d'apporter dans un prochain numéro de plus amples détails sur cette institution qui mérite certainement l'appui de la gent estudiantine pour les efforts qu'on y a consacrés. Tous les moyens préliminaires ont été pris pour faire de l'entreprise un succès. Si, sur tous les plans, le Procès de Droit a été administré de la même façon, c'est à un succès sans précédent que nous assisterons au Gésu, du 9 au 13 mars prochain!

### COURS DE DANSE

Les sociétés d'aide aux Hongrois émigrés, toujours à l'œuvre, organisent des cours que donne un excellent professeur de danse.

Monsieur Olah vous invite à un cours de danse gratuit ce dimanche 28 février à 3 heures, à l'école D'Arcy McGee, 220 ouest, avenue des Pins. Voilà une chance unique à ne pas manquer.

Pour tous renseignements, appeler Mme A. Beaudry, à RA. 7-4872.

## Les «vaches rient» d'la semaine

Un prude homme nous a fait parvenir la lettre suivante adressée à notre cher président:

M. Hubert Reid  
President AGEUM  
2222 Maplewood

Dear Brother,

Perhaps you have heard of me and my nation-wide campaign in the cause of temperance. Each year, for the past fourteen years, I have made a tour of the Province of Ontario and delivered a series of lectures on the *EVILS OF DRINKING*.

On these tours I have been accompanied by my friend and assistant, Herman Forsythe. Herman was a pathetic case — a young man of good family and excellent background, whose life was ruined because of excessive indulgence in whisky, gin, rum and beer. How much better it would have been, had he turned to the Lord.

Herman would appear with me at my lecture and sit on the platform drooling at the mouth and staring at the audience through bleary, bloodshot eyes, while I pointed him out as an example of what drink would do.

Last summer, unfortunately, poor Herman dies. A mutual friend has given me your name, and I wonder if you would care to accompany me on my spring tour and take poor Herman's place?

Yours in the faith,  
Rev. Paul W. Alvin

\* \* \*

Décidemment, Ubert en reçoit de toutes les couleurs de ce temps-ci. Son "Y'a une chose cé que" a franchi les frontières. A preuve cette lettre, que nous reproduisons sans la corriger, en provenance de l'Afrique du Sud:

Grahamstown, le 3 décembre 1959

Monsieur le Président de Conseil Exécutif,  
L'Association Général des Étudiants de Montréal,  
Université de Montréal,  
Montréal, P.Q., Canada.

Monsieur,

Je suis entrain de me documenter sur les robes portées par les étudiants et les professeurs, etc., des Universités, et j'aimerais avoir une petite photographie de la robe et de la beret d'étudiant Montreal qui sont bachelier de l'enseignement classique, et je vous en serais bien obligé si vous pouviez m'aider à en obtenir une. La petite photographie prise avec un appareil ordinaire me conviendrait parfaitement.

En vous remerciant d'avance pour votre aide et en m'excusant de vous avoir dérangé, veuillez agréer, Monsieur le President, l'assurance de ma consideration distinguée.

Bon année!

Votre tout dévoué,  
Hugh H. Smith

Docteur Hugh H. Smith,  
Senior Lecturer in Commerce,  
Rhodes University,  
GRAHAMSTOWN,  
SOUTH AFRICA.

Aussi l'exécutif demande-t-il à tous les étudiants qui portent une robe de le rencontrer. Ubert aimerait les connaître, pour le bon motif.

\* \* \*

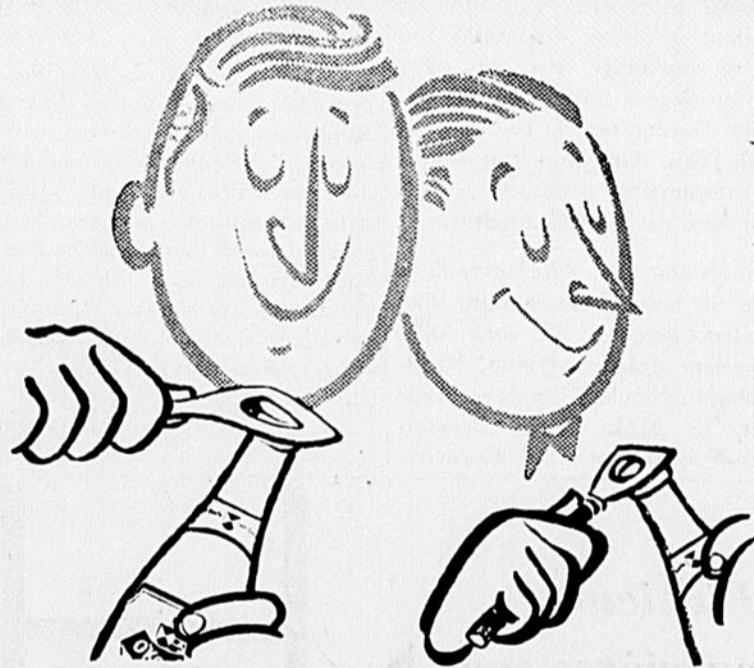
Dans un des derniers numéros de la "Presse" un bloc-notes de Vennat sur sa carrière de journaliste. Si Vennat m'était raconté ou histoire d'un Sacha Guitry canadien, l'esprit en moins, dirait Baptiste.

Le beu



## Aux débats-midi

Aujourd'hui au Grand Salon les Débats-Midi présentent l'Honorable Lionel Chevrier, ancien ministre à Ottawa. Invitation cordiale à tous les étudiants et à toutes les étudiantes.



### DE PLUS EN PLUS D'OUVRE-BOUTEILLES OUVRONT O'Keefe

La bière O'Keefe est de plus en plus populaire, et vous le remarquerez partout dans les foyers, les hôtels, les bars, les clubs et les tavernes, où, plus souvent, on ouvre O'Keefe... la bière douce. Dès la prochaine occasion, choisissez O'Keefe — vous apprécierez sa douceur naturelle.

#### LE SECRET DE LA DOUCEUR O'KEEFE

Vous avez déjà mordu dans un pépin de raisin? C'est amer et désagréable, n'est-ce pas? Les viticulteurs sont parvenus, avec le temps, à cultiver du raisin sans pépins, pour que rien n'en gâte la délicate saveur. — Il en est de même pour le houblon.

Le houblon ordinaire, contient des graines qui donnent un goût amer désagréable à la bière. Cependant, les maîtres brasseurs O'Keefe exigent le "houblon sans graines" plus dispendieux qui donne à la bière une douceur naturelle, sans trace de goût amer désagréable.

Buvez O'Keefe La Bière Douce! 40-91